

## Séjour Randonnée Découverte

### LAMOURA-JURA Village Vacances Cap France << La Combe du Lac >>



Proposé par les  
**CYCLOS RANDONNEURS DU TERNOIS**

*Organisé par*

**Anne-Marie et Christian BARON**

35 rue du Mont 62130 Saint Pol sur ternoise - tel : 07 86 52 98 34 - Email : [famille.baron@orange.fr](mailto:famille.baron@orange.fr)

**Rose-Marie et Jean-Pierre DABLEMONT**

99 route nationale - 62130 Saint Michel sur Ternoise – Email : [rmdablemont@hotmail.fr](mailto:rmdablemont@hotmail.fr)

Ce séjour est un « **Séjour RANDONNEE PEDESTRE** ».

**Pour participer à ce séjour, la licence FFRandonnée avec RC et les chaussures de randonnée sont obligatoires.**

### LIEU

**Village vacances Cap France La Combe du Lac – 39310 LAMOURA**

Situé au cœur des montagnes du Parc Naturel Régional du HAUT-JURA, LAMOURA est un charmant petit village de la station des Rousses à 1154 ms d'altitude et à 17 kms à l'est de St Claude.

Lieu très apprécié des marcheurs et des amoureux de la nature, vous y randonnez à votre rythme et découvrirez une région souvent méconnue mais riche de belles surprises !

### DATES

**Départ : Samedi 17 septembre 2022 au matin**

**Retour : Samedi 24 septembre 2022 au soir**

**Association en co-organisation avec le Comité Départemental du Pas de Calais bénéficiaire de l'extension de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre**

64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.n° IM075100382

Tél. : 01 44 89 93 90 – Fax : 01 40 35 85 48 **CENTRE D'INFORMATION** : Tél. 01 44 89 93 93 – Fax 01 43 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051

## ANNEXE 12

### COMMENT ?

En autobus grand tourisme (wc, café)

### HEBERGEMENT – RESTAURATION

**En pension complète** dans un Village Vacances Cap France. L'hébergement, desservi par ascenseur, se fera en **chambre double tout confort équipée de sanitaires privés** (wc, douche) - **linge de toilette fourni** (draps et serviettes) - TV – Wifi gratuite à l'accueil – 1 changement de serviettes dans la semaine  
Restauration traditionnelle jurassienne. Au pays du Comté et des vins du Jura, Lamoura n'a pas son pareil pour emballer les papilles.

### ACTIVITES

\*Nous aurons une randonnée tous les jours. Les randonnées seront à plusieurs vitesses selon les niveaux avec des accompagnateurs de moyenne montagne chevronnés et attentifs.

\*Découvertes touristiques

\*Au village, vous pourrez profiter gratuitement d'un espace bien-être avec Hammam, Jacuzzi – piscine couverte et chauffée..., bar – tennis – terrain de jeux, salon de lecture ...

### PRIX

Le montant du séjour est de **690€ par personne : licence obligatoire à la fédération de randonnée pédestre** (à ajouter ... **13,50 €/nuit** et par personne pour une chambre individuelle – soit 94,50 €)

### SONT COMPRIS DANS LE PRIX

**BUS:** -aller et retour (Saint Pol –LAMOURA : 650 kms dont 580km sur autoroute)

- utilisation du bus pour se rendre au point de départ des randonnées
- utilisation du bus pour les excursions inscrites au programme

### FORFAIT SEJOUR

- Pension complète (vin compris – café) du dîner du 17/09 au petit déjeuner du 24/09
- Les apéritifs du soir (proposés par nos soins et le centre)
- Les accompagnateurs de randonnées
- Visites proposées dans le programme,
- Les animations du soir
- Boissons dans l'autobus,
- Cadeaux aux chauffeurs et au personnel de service
- Le repas de midi du samedi 24 sept. (jour du retour)

### NON COMPRIS DANS LE PRIX

- Le petit déjeuner et le repas de midi du samedi 17 septembre, jour du départ
- Les apéritifs et boissons pris au bar à titre personnel
- Vos dépenses personnelles.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagage, assistance rapatriement) qui vous seront proposées avec l'inscription définitive
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

### INSCRIPTIONS ET REGLEMENT

**Si vous êtes intéressés par ce séjour, veuillez nous faire parvenir le bulletin de préinscription joint à ce courrier, avant le 23 novembre 2021, accompagné d'un chèque de 30€ - non remboursable – à l'ordre des CRDT**

**Association en co-organisation avec le Comité Départemental du Pas de Calais bénéficiaire de l'extension de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre**

64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.n° IM075100382

Tél. . 01 44 89 93 90 – Fax : 01 40 35 85 48 **CENTRE D'INFORMATION** : Tél. 01 44 89 93 93 – Fax 01 43 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051

## ANNEXE 12

Le complément du règlement du séjour (660 €) se fera ultérieurement avec le bulletin d'inscription définitive par 4 chèques de 165 € par personne.

- Le chèque N° 1 + le chèque pour l'assurance seront déposés en banque le 10 janvier 2022
- Le chèque N° 2 sera déposé en banque le 10 avril 2022
- Le chèque N° 3 sera déposé en banque le 10 juillet 2022
- Le chèque N° 4 sera déposé en banque le 9 septembre 2022 (ajouter 94,50 € pour chambre ind.)

Un courrier avec les dernières infos vous parviendra en août 2022

**Le prix du séjour est calculé au plus juste**

**Les chèques-vacances sont acceptés. Si vous réglez par chèques vacances, il est obligatoire de nous les donner à l'inscription définitive. Si vous ne les avez pas, veuillez nous faire un chèque correspondant que nous vous rendrons à la réception de vos chèques vacances.**

### ASSURANCE ANNULATION

**La FFRandonnée vous propose une assurance annulation séjour qui vous sera présentée avec l'inscription définitive**  
**Cette assurance est facultative, mais, à partir de la date de votre inscription définitive et en cas d'annulation c'est l'assurance qui prendra en charge votre remboursement éventuel sur présentation d'un certificat médical et selon les critères mentionnés dans la notice.**

L'assurance annulation permet le remboursement des frais d'annulation à condition que le motif soit justifié.

En cas d'hospitalisation de la personne malade, une ambulance et un taxi seront obligatoirement appelés à la charge de l'accompagnant ou du malade.

**Rappel : Rose- Marie vous aidera à monter votre dossier d'annulation mais il vous appartiendra d'assurer vous-même le suivi du dossier avec l'assurance.**

### **En cas d'annulation de votre séjour après la date de votre inscription définitive**

**Si vous n'avez pas pris l'assurance annulation :**

- Annulation faite entre votre date d'inscription et le 19 juin 2022 inclus: Retenue de 30% du montant total du séjour + 30 € de frais d'inscription non remboursable
- Annulation entre le 20 juin 2022 et le 18 août 2022 : retenue de 40 % du montant total du séjour + 30€ de frais d'inscription non remboursable
- Annulation entre le 19 août 2022 et le 09 septembre 2022 : retenue de 70 % du montant total du séjour + 30€ de frais d'inscription non remboursable
- Annulation postérieure au 09 septembre 2022 : retenue en fonction des frais non remboursables par les prestataires. (Généralement pas de remboursement)

**L'inscription provisoire est à envoyer ou à déposer avant le 23 novembre chez**

**Anne- Marie et Christian BARON ,35 rue du Mont 62130 Saint pol sur ternoise ou**

**Rose- Marie et Jean- Pierre DABLEMONT , 99 RN 62130 Saint Michel sur Ternoise**

**En cas d'inscriptions trop nombreuses (supérieures à 90) nous respecterons l'ordre d'arrivée du courrier.**

**Ne vous inscrivez pas à la légère car les désistements sont toujours difficiles à gérer... Nous ne sommes pas une agence de voyages...**

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



**Association en co-organisation avec le Comité Départemental du Pas de Calais bénéficiaire de l'extension de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre**

64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.n° IM075100382

Tél. . 01 44 89 93 90 – Fax : 01 40 35 85 48 **CENTRE D'INFORMATION** : Tél. 01 44 89 93 93 – Fax 01 43 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051